



COMMUNE DE RUY-MONTCEAU

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 038-213803489-20260423-2026_086-BF

Paraphe

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AVRIL 2026

DELIBERATION N°2026_086

BUDGET PRIMITIF 2026

L'an deux-mil-vingt-six, le vingt-trois avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de RUY-MONTCEAU (Isère), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Guy RABUEL.

Nombre de conseillers en exercice : 27 - Date de la convocation : 17 avril 2026 Quorum : 14

Présents : Guy RABUEL, Sandrine PRADELLE, Alain ASTIER, Laëtitia MARGASSIAN, David CHAUVY, Aurélie MARIE, Lilian RENAUD, Séverine ORELLE, Jérôme VELLAY, Laure GERVET, Jean-Louis GEORGE BATIER, Marjorie BENOIT, Pascal FARIN, Séverine VERNISSAT, Fabien DOMINGOS, Théo MOLLIER, Régine COLOMB, Patrice PEREZ, Christine VERGER, Sébastien RICCARDI, Eric SCHULZ, Frédérick CHATEAU, Karine PLATEAU, Michaël AYDIN, Karen ANDREIS, Aristide RICCIARDONE.

Excusés : Gisèla ESCOLA (pouvoir à Christine VERGER)

Nombre de membres présents ou ayant donné pouvoir : 27

Secrétaire de séance : Laëtitia MARGASSIAN

Les orientations budgétaires pour 2026 ont été décrites dans le rapport d'orientations budgétaires présentés lors de la séance de conseil municipal du 2 avril 2026. Le projet de budget a été transmis à l'ensemble des conseillers le 10 avril 2026 par voie numérique.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 731 534,00	2 768 970,97
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	934 556,28	136 640,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 239 520,69	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		2 905 610,97	2 905 610,97
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	4 130 322,74	3 687 307,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 443 015,74
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		4 130 322,74	4 130 322,74
TOTAL DU BUDGET (4)		7 035 933,71	7 035 933,71

Conseil municipal du 23 avril 2026 – Commune de RUY MONTCEAU



Le budget 2026 s'équilibre de de la manière suivante

- En fonctionnement pour un montant de : 4 130 322,74 €
- En investissement pour un montant de : 2 905 610,97 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE PAR 21 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS (E. SCHULZ, F. CHATEAU, K. PLATEAU, M. AYDIN, K. ANDREIS, A. RICCIARDONE)

ADOpte le budget primitif pour 2026

Fait et délibéré le 23 avril 2026

Pour copie conforme.

Le Maire
G. RABUEL

Le secrétaire de séance
Laëtitia MARGASSIAN



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d Grenoble dans le délai de deux mois à compter de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux.

